

# ELECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL

## Liste RETRAITÉS AGRICOLES

*Pour une reconnaissance du travail accompli !*



PROFESSION DE FOI

AVANÇONS ENSEMBLE LES PIEDS SUR TERRE

**NOS ENGAGEMENTS : SOLIDARITÉ, PARTAGE, DÉFENSE COLLECTIVE**

### FAIRE PROGRESSER LE MONTANT DES RETRAITES AGRICOLES ACTUELLES ET FUTURES PAR UNE RÉFORME AMBITIEUSE

Avec un niveau de pension, près de moitié inférieur à la moyenne nationale, il est indispensable que les pensions des retraités agricoles soient revalorisées.

Depuis longtemps, la FNSEA appelle une réforme ambitieuse de la retraite, qui modifie les modes de calcul des pensions et qui engage une convergence entre tous les régimes.

Pour ce faire, la FNSEA s'appuie sur **3 priorités** :

- Un socle minimal de retraite pour tous (**retraites actuelles et à venir**) : **85% du SMIC financé par la solidarité nationale**. De plus, le montant du minimum de retraite à carrière complète doit être supérieur au montant du minimum vieillesse : **un signal fort en faveur du travail**.

- Un régime unique par points, pour réaffirmer le caractère contributif de la retraite. Une **base minimum de cotisation pour « les années où ça va mal »** doit permettre la validation d'un minimum de points et 4 trimestres par an. Ce régime financé par les cotisations sociales sur le revenu du travail, doit fonctionner par répartition et regrouper l'actuelle retraite de base et la retraite complémentaire obligatoire.

- La convergence des règles de liquidation et la mise à plat des règles de cotisations, pour **restaurer l'équité dans le mode de calcul des retraites**.

**Il est injuste et indigne de tolérer une différence de traitement entre citoyens** du seul fait de leur régime d'appartenance. Pour exemple, **il n'est plus acceptable** d'avoir des retraites calculées sur la totalité de la carrière pour les uns, sur les 25 meilleures années, ou sur les 6 derniers mois pour d'autres....

### PRESERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES AGRICOLES

La baisse du pouvoir d'achat, qui est la conséquence du blocage des pensions, de la fiscalité en hausse et des charges croissantes de la vie courante, plonge beaucoup de retraités dans la précarité et en particulier les conjointes.

**Nous nous engageons à défendre le pouvoir d'achat des retraités de l'agriculture** via la lutte contre l'augmentation et la création de nouvelles taxes, via la mise en œuvre de contrats santé groupe moins chers.

La SNAE exige également une **revalorisation annuelle** de la retraite **indexée sur l'inflation**, sous **forme forfaitaire** et non en pourcentage qui favorise les plus grosses retraites.

Nous continuerons de réclamer le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les personnes seules, **les veufs et les veuves** et les invalides. Nous demandons aussi l'augmentation du plafond d'accès à la réversion.

### OBTENIR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE LA DEPENDANCE

**Nous demandons des solutions concrètes** pour remédier à l'augmentation du reste à charge des familles et au manque de places d'accueil, pour faire face aux problèmes que rencontrent les services d'aide à la personne et améliorer le maintien des personnes à domicile.

### DEVELOPPER DURABLEMENT LES SERVICES EN TERRITOIRE RURAL

**Il est nécessaire de lutter contre l'abandon de nos zones rurales**, la désertification grandissante (services publics, de santé, commerces...) et la difficulté d'accès à certains moyens de communication, en particulier le numérique, qui entraînent un isolement total. L'assistance gratuite pour les démarches administratives dématérialisées doit être développée.

# **LES ACQUIS DEPUIS 2013 OBTENUS PAR LE COMBAT SYNDICAL DE LA SNAE**

**+** Attribution de points gratuits de RCO aux membres de la famille et aux chefs d'exploitation ayant moins de 17,5 ans en cette qualité

*Bénéficiaires : 477 000 personnes concernées pour 150 millions € par an*

**+** Création d'un complément de RCO permettant d'atteindre 75 % du SMIC net, sur 3 ans, pour les chefs d'exploitation à carrière complète

*Bénéficiaires : 238 000 personnes concernées en 2015 pour 150 millions € par an*

**+** Meilleur accès aux revalorisations des petites retraites agricoles

*Bénéficiaires : 4 % des nouveaux retraités concernés, soit 1100 personnes pour 300 000 € par an*

**+** Réversion des points gratuits de RCO aux conjoints et conjointes d'exploitants décédés avant la retraite

*Bénéficiaires : 3 300 personnes concernées en 2014 pour un budget de 1,8 million d'€ puis 300 personnes par an pour 200 000 € par an*

**+** Elargissement du dispositif de départ anticipé pour carrière longue pour les plus de 60 ans

**+** Les bénéficiaires de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes âgées) peuvent bénéficier depuis le 1er janvier 2015, d'une possibilité de cumul partiel de leur allocation mensuelle avec des revenus d'activités

**+** Amélioration des droits à la retraite des apprentis avec :

- Calcul de la cotisation d'assurance vieillesse assis sur la rémunération réelle

- Une validation d'autant de trimestres de retraite que de trimestres d'apprentissage

- Rachat possible des trimestres non validés à un taux préférentiel sur les périodes d'apprentissage avant 2014

**+** Possibilité de s'assurer à titre personnel à l'assurance volontaire vieillesse pour les conjoints collaborateurs

**+** Reconnaissance de la place des SDAE au sein des CDCA (Comités Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie) qui sont venus remplacer les CODERPA dans la mise en œuvre de la loi ASV (loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement)

***La Section Nationale des Anciens Exploitants de la FNSEA,  
Ce sont + de 100 000 adhérents  
et + de 40 ans au service des retraités agricoles!***

## **Nos candidats de la liste FDSEA-JA**



**Jean-Louis BOIS**

**Ytrac**



**Marie Jeanne CHAUVET**

**St-Cernin**



**Michel SOUVIGNET**

**Villedieu**